

DEPARTEMENT DE LA GUYANE

COMMUNE DE KOUROU

ENQUETE PUBLIQUE
du 18 septembre 2017 au 18 octobre 2017

OBJET : Demande par la société ALBIOMA SOLAIRE Kourou d'un permis de construire n°PC9733041710003 pour une centrale photovoltaïque au sol avec stockage d'une puissance de 2.080 Mwc située au lieu dit « MONT PARIACABO ». Commune de KOUROU.

RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

(nombre de pages: 8)

COMMISSAIRE ENQUETEUR : LUCAS Frédy, lieutenant-colonel honoraire

KOUROU, MONT PARIACABO, Centrale photovoltaïque avec stockage d'une puissance de 2.080 Mwc.

Demande de permis de construire par ALBIOMA SOLAIRE KOUROU.

Enquête publique du 18 septembre 2017 au 18 octobre 2017.

Commissaire enquêteur (décision TA n°E17000011/97) : LUCAS Frédy lieutenant colonel honoraire

SOMMAIRE

1. GENERALITES

- 1.1. Préambule
- 1.2. Objet de l'enquête
- 1.3. Cadre juridique
- 1.4. Nature et caractéristiques du projet
- 1.5. Composition du dossier

2. ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE

- 2.1. Désignation du commissaire enquêteur
- 2.2. Modalités de l'enquête
- 2.3. Information effective du public
- 2.4. Clôture de l'enquête et modalités de transfert du dossier et du registre
- 2.5. Relation comptable des observations

3. ANALYSE DES OBSERVATIONS

4. CONCLUSIONS MOTIVEES

5. REFERENCES

6. PIECES JOINTES.

KOUROU. MONT PARIACABO. Centrale photovoltaïque avec stockage d'une puissance de 2.080 Mwc.

Demande de permis de construire par ALBIOMA SOLAIRE KOUROU.

Enquête publique du 18 septembre 2017 au 18 octobre 2017.

Commissaire enquêteur (décision TA n°E17000011/97) : LUCAS Frédy lieutenant colonel honoraire

1. GENERALITES

1.1. Préambule

La société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU exploite actuellement une centrale photovoltaïque implantée route de Degrad Saramaca à KOUROU.

Son projet de construction et d'exploitation d'une deuxième centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de KOUROU a été retenu dans le cadre de l'appel d'offres lancé par la Commission de Régulation de l'Énergie.

1.2. Objet de l'enquête

La présente enquête publique concerne la demande de permis de construire (n°PC9733041710003) une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 2.080 Mwc par la société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU au lieu dit « MONT PARIACABO » à KOUROU.

1.3. Cadre juridique

Par arrêté DEAL/UPR/n°148 du 16 août 2017, le Préfet de la région GUYANE ordonne l'ouverture d'une enquête publique et définit les modalités d'organisation.

Un dossier et un registre ont été mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux heures ouvrables de la mairie de KOUROU. Le commissaire enquêteur a effectué des permanences de 10H00 à 13H00 en mairie de KOUROU les 18, 25 septembre, 2, 9 et 16 octobre 2017.

1.4. Nature et caractéristiques du projet

Le projet de centrale photovoltaïque envisagé par la société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU sera implanté sur le site d'une ancienne décharge au lieu dit « MONT PARIACABO » à KOUROU. Cette centrale d'une puissance de 2.080 Mwc sera constituée de :

- 7272 modules photovoltaïques polycristallins fixes regroupés en 101 tables de 24 m de long et 5 m de large, soit une surface de 1,2 ha ;
- 2 locaux techniques pour les onduleurs et les transformateurs ;
- 1 local technique pour le stockage de l'électricité produite (batteries au Li-ion) ;
- 1 poste de livraison et de supervision pour le raccordement au réseau EDF ;
- 1 local d'exploitation ;
- 1 parking de 4 places ;
- 1 citerne à eau de 120m³.

KOUROU. MONT PARIACABO. Centrale photovoltaïque avec stockage d'une puissance de 2.080 Mwc.

Demande de permis de construire par ALBIOMA SOLAIRE KOUROU.

Enquête publique du 18 septembre 2017 au 18 octobre 2017.

Commissaire enquêteur (décision TA n°E17000011/97) : LUCAS Frédy lieutenant colonel honoraire

L'emprise totale du projet sera de 3,7ha. Elle comprendra deux zones d'exploitation (une de 81 tables et une de 20 tables). Elle sera clôturée (hauteur de 2,5m). L'accès sera réglementé et l'entrée principale sera du côté de la nationale 1.

1.5. Composition du dossier

Le dossier d'enquête mis à la disposition du public est constitué de dix (10) documents:

- l'arrêté DEAL/UPRN/N°148 du 16 août 2017 du Préfet de la région GUYANE portant ouverture de l'enquête publique transmis par lettre DEAL/PSDD/UPR/MTB/N°163 du 24 août 2017
- le dossier permis de construire (cahier de plans, coupes et élévations) du 20 décembre 2016
- la demande de permis de construire (Cerfa 13409/05) du 12 janvier 2017
- l'étude d'impact sur l'environnement d'une centrale photovoltaïque au sol du 19 janvier 2017 comprenant le résumé non technique (page 11/194)
- l'avis du service risques, énergies, mines et déchets de la DEAL en date du 27 juin 2017
- lettre 761 22/2017/MOAD Raccordement de EDF en date du 15 juin 2017
- l'avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers du 9 mai 2017
- l'avis du service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages de la DEAL en date du 15 mai 2017
- l'avis de l'autorité environnementale en date du 22 juin 2017
- l'avis d'enquête publique.

2. ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE

2.1. Désignation du commissaire enquêteur

Le 26 juillet 2017, le tribunal administratif de la GUYANE sollicite le commissaire enquêteur par téléphone pour lui proposer de conduire cette enquête publique.

Par décision n° E17000011/97 du 1er août 2017 le Président du tribunal administratif désigne monsieur LUCAS Frédy en qualité de commissaire enquêteur pour mener l'enquête objet du présent rapport.

2.2 Modalités de l'enquête

Le 7 août 2017, une réunion préalable à l'enquête a eu lieu dans les locaux de la direction de l'environnement de l'aménagement et du logement (DEAL) à CAYENNE entre madame BONS¹ et le commissaire enquêteur. Un exemplaire du dossier d'enquête a été remis à ce dernier.

Par arrêté DEAL/UPR/n°148 du 16 août 2017 le Préfet de la région GUYANE a ordonné l'ouverture de la présente enquête publique.

¹ Chef de l'unité procédures et réglementation à la DEAL de GUYANE

KOUROU. MONT PARIACABO. Centrale photovoltaïque avec stockage d'une puissance de 2.080 Mwc.

Demande de permis de construire par ALBIOMA SOLAIRE KOUROU.

Enquête publique du 18 septembre 2017 au 18 octobre 2017.

Commissaire enquêteur (décision TA n°E17000011/97) : LUCAS Frédy lieutenant colonel honoraire

Le 4 septembre 2017, le commissaire enquêteur a été reçu en entretien par monsieur FAROT² à KOUROU à la centrale photovoltaïque déjà exploitée par la société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU. Ce même jour une visite de l'emprise concerné par le projet a été effectuée.

Le 8 septembre 2017 le commissaire enquêteur a été reçu en entretien par madame METHON-CARON³ dans les locaux de la DEAL à CAYENNE.

Le 15 septembre 2017, une réunion, entre le commissaire enquêteur et madame JASLET, a eu lieu en mairie de KOUROU pour préciser les modalités de déroulement de l'enquête publique.

Le 15 septembre 2017 le registre d'enquête pour recueillir les observations du public a été ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 18 septembre 2017 au mercredi 18 octobre 2017 (soit une durée effective de 31 jours).

Le 18 septembre 2017, le commissaire enquêteur a eu un entretien en mairie de KOUROU avec messieurs DAVID Romain et RIA Loic de la société ALBIOMA.

Le registre et un dossier d'enquête ont été mis à la disposition du public à la mairie de KOUROU pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur a été présent en mairie de KOUROU pour recevoir le public de 10H00 à 13H00H les 18, 25 septembre, 2, 9 et 16 octobre 2017.

2.3. Information effective du public

Un avis d'enquête publique a été publié dans le journal « FRANCE GUYANE » du 1er septembre 2017 et celui du 21 septembre 2017.

Le commissaire enquêteur a constaté l'affichage de l'avis d'enquête publique sur le site du projet le 4 septembre 2017.

L'arrêté d'organisation d'enquête publique a été affiché à la mairie de KOUROU. Le commissaire enquêteur a constaté cet affichage les 15, 18, 25 septembre 2017, les 2, 9 et 16 octobre 2017.

Un certificat d'affichage⁴ a été établi par la mairie de KOUROU.

2.4. Clôture de l'enquête et modalités de transfert du dossier et du registre

L'enquête publique s'est terminée le mercredi 18 octobre 2017. Le registre a été clôturé et récupéré par le commissaire enquêteur le jeudi 19 octobre 2017. Il a été remis à la DEAL. Le dossier d'enquête a été conservé par la mairie de KOUROU.

2 Responsable de la société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU en GUYANE

3 Responsable de la cellule urbanisme de la DEAL

4 Document joint au présent rapport (cf chapitre 6)

KOUROU, MONT PARIACABO. Centrale photovoltaïque avec stockage d'une puissance de 2.080 Mwc.

Demande de permis de construire par ALBIOMA SOLAIRE KOUROU.

Enquête publique du 18 septembre 2017 au 18 octobre 2017.

Commissaire enquêteur (décision TA n°E17000011/97) : LUCAS Frédy lieutenant colonel honoraire

Le procès verbal de clôture a été adressé pour observations le 21 octobre 2017 à la société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU.

La société ALBIOMA (M.Romain DAVID) a précisé, par courriel⁵ du 24 octobre 2017, qu'elle n'avait pas de commentaire particulier concernant le procès verbal de clôture.

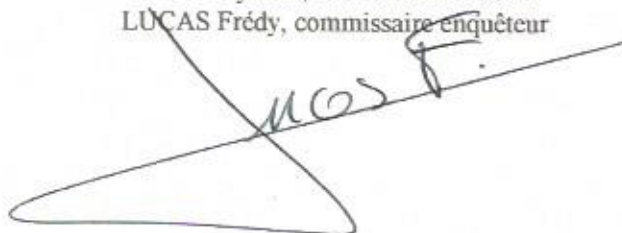
2.5. Relation comptable des observations

Le registre d'enquête publique ne contient aucune observation.

3. ANALYSE DES OBSERVATIONS

Il n'y a pas eu d'observation portée à la connaissance du commissaire enquêteur.

Fait à Cayenne, le 3 novembre 2017
LUCAS Frédy, commissaire enquêteur

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'LUCAS F.', is written over a large, stylized, handwritten 'X' or 'Z' mark.

⁵ Copie du courriel en annexe

KOUROU, MONT PARIACABO. Centrale photovoltaïque avec stockage d'une puissance de 2.080 Mwc.

Demande de permis de construire par ALBIOMA SOLAIRE KOUROU.

Enquête publique du 18 septembre 2017 au 18 octobre 2017.

Commissaire enquêteur (décision TA n°E17000011/97) : LUCAS Frédy lieutenant colonel honoraire

4. CONCLUSIONS MOTIVEES

La société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU souhaite implanter une deuxième centrale photovoltaïque d'une puissance de 2.080Mwc sur la commune de KOUROU au lieu dit « MONT PARIACABO ».

L'enquête publique réalisée du 18 septembre 2017 au 18 octobre 2017 (soit une durée de 31 jours), concerne la demande du permis de construire pour une centrale photovoltaïque au sol de 2.080Mwc sur le site de l'ancienne décharge municipale de KOUROU au lieu dit « MONT PARIACABO ».

Aucun avis défavorable n'a été recueilli au cours de l'enquête.

Les conditions climatiques de la GUYANE sont favorables à ce type d'installation.

Ce projet est réalisé dans le cadre d'un appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie.

Ce projet rentre dans le cadre des directives concernant le développement de l'utilisation des énergies renouvelables.

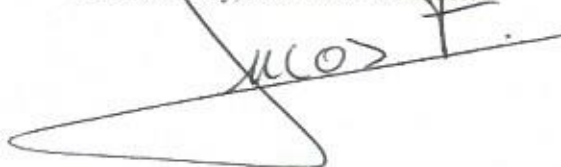
Le dossier présenté au public précise que l'impact environnemental de ce projet devrait être faible. La construction de cette centrale permet de réutiliser le site de l'ancienne décharge municipale.

Le dossier présenté au public précise que la réalisation de cette centrale respecte les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la commune de KOUROU.

La société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU exploite déjà, sans difficulté particulière, une centrale photovoltaïque implantée sur la commune de KOUROU.

En conséquence j'émet **un avis favorable** à cette demande de permis de construire (n°973304171003) pour une centrale photovoltaïque au sol avec stockage d'une puissance de 2.080 Mwc située au lieu dit « MONT PARIACABO » sur la commune de KOUROU.

Fait à Cayenne, le 3 novembre 2017
LUCAS Frédy, commissaire enquêteur



*KOUROU, MONT PARIACABO, Centrale photovoltaïque avec stockage d'une puissance de 2.080 Mwc.
Demande de permis de construire par ALBIOMA SOLAIRE KOUROU.
Enquête publique du 18 septembre 2017 au 18 octobre 2017.
Commissaire enquêteur (décision TA n°E17000011/97) : LUCAS Frédy lieutenant colonel honoraire*

5. REFERENCES

- La décision du tribunal administratif de la GUYANE n°E17000011/97 du 1er août 2017 relative à la désignation du commissaire enquêteur
- L'arrêté DEAL/UPR/n°148 du 16 août 2017 relatif à l'ouverture de l'enquête publique
- Le dossier d'enquête mis à la disposition du public concernant la demande de permis de construire.

6. PIECES JOINTES

- Une copie (4 pages) du registre d'enquête.
- Copies (2 pages) des publications de l'avis d'enquête dans « FRANCE GUYANE»
- Un certificat d'affichage (1 page) de la mairie de KOUROU.
- Courriel du 24 octobre 2017 (2 pages) de la société ALBIOMA adressé au commissaire enquêteur.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

Guyane

COMMUNE

Kourou

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- ☐ Installations classées pour la protection de l'environnement
- ☐ Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- ☐ Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- ☐ Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- ☐ Carte communale
- ☐ Classement de voirie
- ☒ Divers

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° PC9733041710003
PORTANT SUR UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE AU SOL
PAR LA SOCIETE ALBIOMA SOLAIRE KOUROU AU LIEU DIT "MONT
PARIACABO" SUR LA COMMUNE DE KOUROU**

**ENQUETE PUBLIQUE OUVERTE A LA MAIRIE DE KOUROU
DU 18 SEPTEMBRE 2017 AU 18 OCTOBRE 2017 INCLUS.**

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Demande de permis de construire n° PC 9733081710003
d'une centrale photovoltaïque au sol avec stockage d'une puissance de
2.080 MW par la Société ALBION SOLAIRE KOUROU au lieu dit "MONT PARIACABO"
sur la commune de KOUROU

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° DEAL/UPR/N°448 en date du 16 août 2017 de

☐ M. le Maire de :

☒ M. le Préfet de : la région GUYANE

~~Président de la commission d'enquête~~ — Commissaire enquêteur :

Membres titulaires :	M	Ma <u>LUCAS Freddy</u>	qualité	<u>Signature du préfet</u>
	M		qualité	<u>registree le 15 septembre 2017</u>
	M		qualité	
	M		qualité	
Membres suppléants :	M		qualité	
	M		qualité	
	M		qualité	

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 18 septembre 2017 au 18 octobre 2017

les		de	à	et de	à
les		de	à	et de	à
les		de	à	et de	à

Siège de l'enquête : Mairie de KOUROU

Autres lieux de consultation du dossier :

Registre d'enquête :

comportant 32 pages ~~feuilles~~ non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Mairie de KOUROU 30 avenue des rochers 97310 KOUROU

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la Mairie de KOUROU et sur internet aux
adresses suivantes : www.guyane.pref.gouv.fr et www.guyane.observatoire-durable.gouv.fr
 aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la
 préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les	<u>lundi 18 septembre 2017</u>	de	<u>10^h00</u>	à	<u>13^h00</u>	et de		à	
les	<u>lundi 25 septembre 2017</u>	de	<u>10^h00</u>	à	<u>13^h00</u>	et de		à	
les	<u>lundi 2 octobre 2017</u>	de	<u>10^h00</u>	à	<u>13^h00</u>	et de		à	
les	<u>lundi 9 octobre 2017</u>	de	<u>10^h00</u>	à	<u>13^h00</u>	et de		à	
les	<u>lundi 16 octobre 2017</u>	de	<u>10^h00</u>	à	<u>13^h00</u>	et de		à	
les		de		à		et de		à	

une réunion publique ☐ a été ☒ n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures à _____ heures

Observations de M^{lle}

lundi 18 septembre 2017. Permanence du commissaire enquêteur de 10^h à 13^h.

~~1105 F.~~

lundi 25 septembre 2017. Permanence du commissaire enquêteur de 10^h à 13^h.

~~1105 F.~~

lundi 2 octobre 2017. Permanence du commissaire enquêteur de 10^h à 13^h.

~~1105 F.~~

lundi 9 octobre 2017. Permanence du commissaire enquêteur de 10^h à 13^h.

~~1105 F.~~

lundi 16 octobre 2017. Permanence du commissaire enquêteur de 10^h à 13^h.

~~1105 F.~~

Le 19 octobre 2017 à 9^h heures 30

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), LUCAS Frédéric commissaire enquêteur déclare clos le présent registre
qui a été mis à la disposition du public pendant treize et un (31) jours consécutifs,
du 18 septembre 2017 au 18 octobre 2017
de / heures à / heures et
de / heures à / heures
pendant les heures d'ouverture de la mairie de KOUROU

Les observations ont été consignées au registre

Aucune observation dans le registre
par / personnes (pages n° / à /).

En outre, j'ai reçu aucune lettres ou notes écrites

qui sont annexées au présent registre :

- 1 lettre en date du / de M /
- 2 lettre en date du / de M /
- 3 lettre en date du / de M /
- 4 lettre en date du / de M /
- 5 lettre en date du / de M /
- 6 lettre en date du / de M /

signature

LUCAS F.

JF 21/32

FG du 1^{er} septembre 2017



PREFET DE LA REGION GUYANE
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande de permis de construire n°PC9739041710003

centrale photovoltaïque au sol avec stockage
Société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU

Commune de Kourou : Lieu-dit « Mont Pariacabo »

Par arrêté DEAL/UPR n°148 du 16 août 2017, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du lundi 18 septembre 2017 au mercredi 18 octobre 2017 inclus.

Au terme de la procédure, une autorisation de permis de construire, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

La commissaire enquêteur est M. **Frédéric LUCAS**, retraité ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur internet aux adresses suivantes : préfecture de la Guyane - www.guyane.pref.gouv.fr - (annonces - enquêtes publiques) DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques). Le public pourra formuler ses observations par courriel au commissaire enquêteur : fredy.lucas@normail.fr et sur le site de la DEAL ;

- sur support papier, à la mairie de Kourou. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillet non mobiles, coté et paraplé par le commissaire enquêteur, tous les jours aux heures normales d'ouverture des bureaux, à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés à savoir :

Lundi 07:30-13:30 - Mardi 07:30-13:30 - Mercredi 07:30-13:30 - Jeudi 07:30-13:30 - Vendredi 07:30-13:30 - Samedi 07:30-13:30

Téléphone : 05 94 22 31 31 (standard de la mairie) ou 05 94 22 31 30

Courriel : js.sabatow@ville-kourou.fr ou sdgs@ville-kourou.fr

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité environnementale. Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : mairie de Kourou, 30 avenue des roches, 97310 Kourou, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête (mairie de Kourou).

La commune concernée est : COMMUNE DE KOUROU

Le commissaire enquêteur M. **Frédéric LUCAS** recevra le public de 10 heures à 13 heures à la mairie de Kourou aux dates suivantes : - Lundi 18 septembre 2017 - Lundi 25 septembre 2017 - Lundi 02 octobre 2017 - Lundi 09 octobre 2017 - Lundi 16 octobre 2017

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public, à la mairie de Kourou et sur internet aux adresses suivantes : www.guyane.pref.gouv.fr - (annonces - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

- M. **Frédéric LUCAS**, commissaire enquêteur, 13, lotissement la source de baduel 97300 Cayenne
- Tél : 0594 98 80 01 - 0594 25 15 37 - courriel : fredy.lucas@normail.fr

- Société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU - 77 Esplanade du Général de Gaulle, Tour Opus 12, 92 914

La Délégation ad-hoc - contacts : M. **Romain DAVID** - Responsable des activités scolaires FMES
Tél : 01 47 78 66 78 - 06 22 03 22 01 - Mail : Romain.DAVID@albioma.com

M. **Alec FAHOT** - responsable exploitation et maintenance - Tél : 0594 22 36 41 - 0594 38 85 53
Mail : Alec.FAHOT@albioma.com

- Cellule Urbanisme de la DEAL - Mme **Colette MATHON-CARON** - DEAL Guyane, rue du vieux port, CS 76003, 97306 Cayenne Cx - Tél : 0594 39 80 81 - Mail : colette.caron-1@developpement-durable.gouv.fr

Pour le préfet, par délégation,

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
DIMANCHE 3 SEPTEMBRE*

Bureau Vallée

Le discount est dans notre nature

Bureau Vallée vous simplifie la rentrée !

* du 01/09 au 03/09 - 10h à 12h30 - Mercredi 3 septembre

FG du 21 septembre 2017



PREFET DE LA REGION GUYANE
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande de permis de construire n°PC9733041710003
centrale photovoltaïque au sol avec stockage
Société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU
Commune de Kourou : Lieu-dit « Mont Paricabo »

Par arrêté DEAL/UPR n°148 du 18 août 2017, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du lundi 18 septembre 2017 au mercredi 18 octobre 2017 inclus.

Au terme de la procédure, une autorisation de permis de construire, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est M. Frédéric LUCAS, retraité : en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur internet aux adresses suivantes : préfecture de la Guyane : www.guyane.pref.gouv.fr - (annonces - enquêtes publiques) DEAL : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques). Le public pourra formuler ses observations par courriel au commissaire enquêteur : fredy.lucas@chomail.fr et sur le site de la DEAL : enquête-publique.deal.guyane.developpement-durable.gouv.fr
- sur support papier, à la mairie de Kourou. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuilles non numérotées, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tous les jours aux heures normales d'ouverture des bureaux, à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés à savoir :
Lundi 07:30-13:30 - Mardi 07:30-13:30-15:00-18:00 - Mercredi 07:30-13:30 - 15:00-18:00 - Jeudi 07:30-13:30 - 15:00-18:00 - Vendredi 07:30-13:30
- Téléphone : 05 94 22 31 31 (standard de la mairie) ou 05 94 22 31 30
- Courriel : la.sazakoville.kourou.fr ou adg@ville.kourou.fr

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité environnementale. Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : mairie de Kourou, 30 avenue des roches, 97310 Kourou, à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'annexé (mairie de Kourou).

La commune concernée est : COMMUNE DE KOUROU

Le commissaire enquêteur M. Frédéric LUCAS recevra le public de 10 heures à 13 heures à la mairie de Kourou aux dates suivantes : - Lundi 18 septembre 2017 - Lundi 25 septembre 2017 - Lundi 02 octobre 2017 - Lundi 09 octobre 2017 - Lundi 16 octobre 2017

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Kourou et sur internet aux adresses suivantes : www.guyane.pref.gouv.fr - (annonces - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

- M. Frédéric LUCAS, commissaire enquêteur, 13, bissement la source de baduel 97300 Cayenne
- Tél : 0694 86 80 01 - 0694 26 15 37 - courriel : fredy.lucas@chomail.fr
- Société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU - 77 Esplanade du Général de Gaulle, Tour Opus 12, 92 914 La Défense cedex - contacts : M. Romain DAVID - Responsable des activités solaires FMEs
Tél : 01 47 78 66 79 - 06 22 03 22 01 - Mail : Romain.DAVID@albioma.com
- M. Alec FAROT - responsable exploitation et maintenance - Tél : 0594 22 39 41 - 0694 38 85 53
Mail : Alec.FAROT@albioma.com
- Cellule Urbanisme de la DEAL - Mme Colette METHON-CARON - DEAL Guyane, rue du vieux port, CS 76003, 97306 Cayenne Cx - Tél : 0694 39 80 81 - Mail : colette.caron-1@developpement-durable.gouv.fr

Pour le préfet, par délégation,

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA RAFFINERIE DES ANTILLES

LA SARA RECRUTE

DATE LIMITE DE CANDIDATURE
29 SEPTEMBRE 2017

Disponibilité immédiate
Lieu : Cailfont - Le Lamenlin - Martinique

EN CDI

ESTIMATEUR (H/F)

PROFIL

De formation supérieure BAC + 3/4 en Maintenance Industrielle, Gestion de projet, vous justifiez d'une expérience technique de plus de 5 ans et avez exercé des activités de costing, ingénierie et/ou achats pour des projets industriels.

Vous avez une solide expérience en réalisation et/ou suivi de chantiers industriels. Vous possédez des compétences économiques et financières.

La maîtrise des contrats bordereaux raffinage est un atout.

MISSIONS

Sous la supervision du chef de service Achats, vous êtes garant des évaluations de coûts des projets, dans le cadre des spécifications techniques des métiers et études, menées par les autres services ou les cabinets d'ingénierie.

- > Proposer et développer la stratégie (moyens / résultats) des achats d'investissement et de services
- > Est responsable du reporting des coûts de prestations ou d'achats de fournitures
- > Met en place et fait évoluer les outils permet tant d'améliorer l'efficacité et l'éthique des pratiques achats
- > Participe à l'élaboration du budget
- > Réalise des audits Fournisseurs
- > Assure l'élaboration et la tenue de la base de données de prix

Ces missions ne sont pas exhaustives

HORAIRES :

- > 07:15 - 16:00 - 35 heures / semaine

répondre sous la référence : SARA2017 / REC07

Vous disposez d'un bon relationnel et de capacité à travailler en équipe. Doté(e) d'un bon sens de l'écoute et de la négociation, vous saurez être force de propositions et de persuasion pour vos interlocuteurs. Vous faites preuve de rigueur, de capacité d'analyse et de synthèse, de discrétion professionnelle.

LES DOSSIERS COMPLETS DE CANDIDATURE

(lettre de motivation, CV, copies des diplômes, attestations de stages, certificats de travail) devront être adressés.

PAR COURRIER : S.A.R.A. Service Développement du Personnel : B.P. 436 - 97292 LE LAMENLIN CEDEX 2

OU PAR MAIL : im.socio-recrutement@sara.mq

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS



Direction Générale des Services
Dossier suivi par Jean-Samuel SZAKOW
Nos Réf : DGS/160/2017/JSS/MJ
Tél : 0594 22 31 38
sdgs@ville-kourou.fr

Kourou, le 19 octobre 2017

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de Kourou certifie avoir affiché dans les panneaux d’affichage extérieurs,

Du 1^{er} septembre 2017 au 19 octobre 2017 inclus,

l’avis prescrivant l’enquête publique relative à la demande de permis de construire n°PC973304171003, déposée par la société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU en vue du projet de réalisation d’une centrale photovoltaïque au sol avec stockage sur la commune de Kourou.



Le DGS, Guyane
Jean-Samuel SZAKOW

ASK/RE: Enquête publique-KOUROU-MONT PARIACABO-Centrale photovoltaïque-permis de construire

Romain DAVID <Romain.DAVID@albioma.com>

mar. 24/10/2017 08:31

À : Frédy Lucas <fredy.lucas@hotmail.fr>;

Cc : Loïc RIA <Loic.RIA@albioma.com>; Alec FAROT <Alec.FAROT@albioma.com>;

 1 pièce(s) jointe(s) (227 Ko)

ASK_P298_EP_2017 10 24_PV clôture registre_signe.pdf;

Bonjour Monsieur Lucas,
Vous trouverez ci-joint le PV signé
Nous n'avons pas de commentaire particulier
Bien cordialement

ROMAIN DAVID

RESPONSABLE DES ACTIVITÉS SOLAIRES FMES

T. : +33 1 47 76 66 79

M. : +33 6 22 03 22 01



ECOPARC

196 RUE DE LA GARRIGUETTE
34130 SAINT AUNES
FRANCE
www.albioma.com

Ce courrier électronique, en ce compris les documents qui y sont attachés est à l'usage exclusif de ses destinataires. Il peut contenir des informations confidentielles ou privilégiées en application des dispositions légales ou réglementaires. Toute divulgation, copie, utilisation ou communication non autorisée de ce courrier électronique ou des documents qui y sont attachés est strictement interdite et pourrait être illégale. Si vous recevez ce courrier électronique par erreur, nous vous prions d'en avvertir immédiatement son auteur et de l'effacer de votre système informatique sans prendre connaissance de son contenu.

De : Frédy Lucas [mailto:fredy.lucas@hotmail.fr]

Envoyé : samedi 21 octobre 2017 17:56

À : Romain DAVID <Romain.DAVID@albioma.com>

Objet : Enquête publique-KOUROU-MONT PARIACABO-Centrale photovoltaïque-permis de construire

Monsieur

Suite à notre contact téléphonique du 20 octobre 2017 je vous

adresse en pièce jointe le PV de clôture du registre mis à la disposition

du public pendant toute la durée de l'enquête.

J'attire votre attention sur la date limite, le 6 novembre 2017, pour me faire parvenir vos éventuelles remarques.

Cordialement.

Frédý LUCAS

commissaire enquêteur